

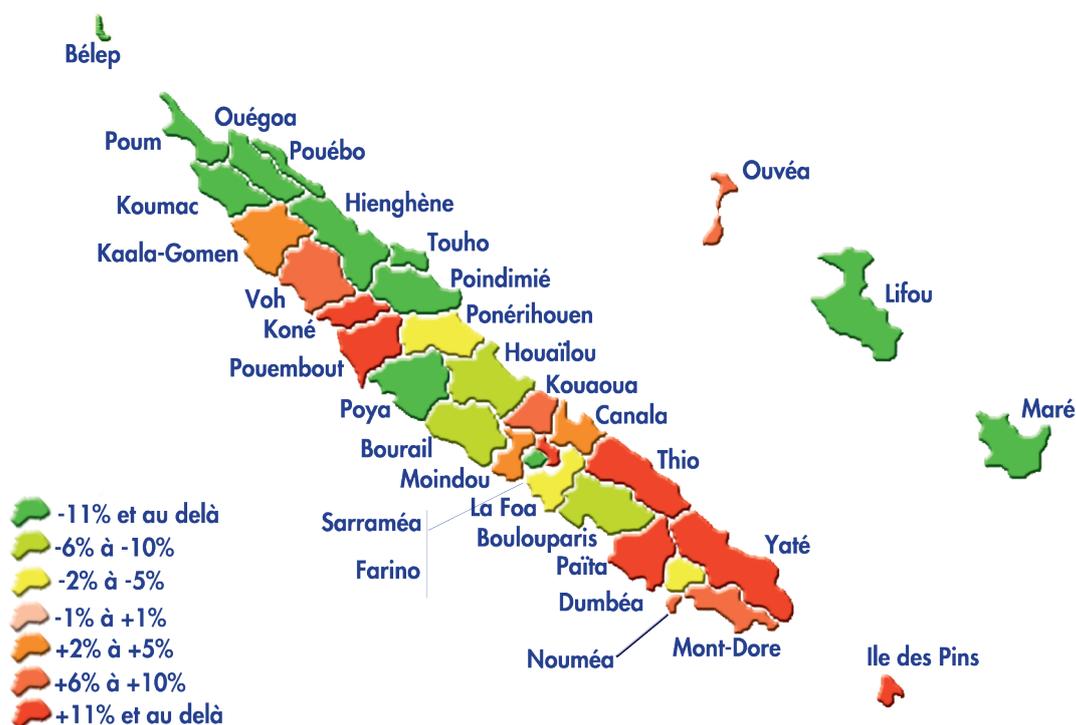
# LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI

## 1<sup>er</sup> trimestre 2017

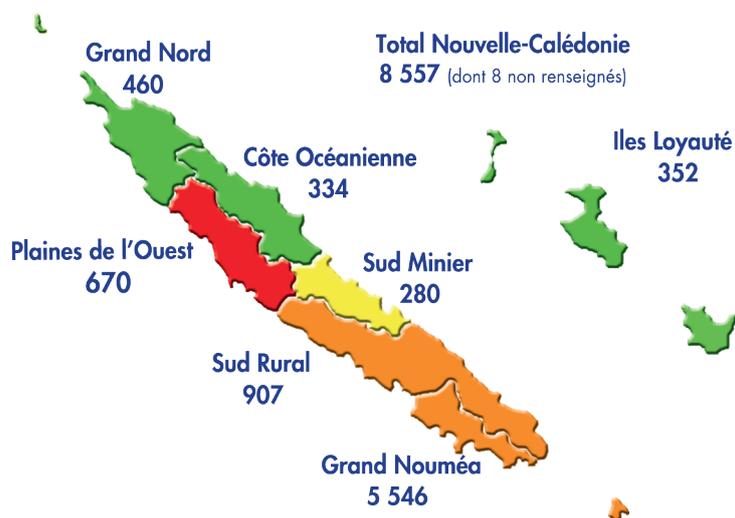
### DEMANDE D'EMPLOI au cours du trimestre

Les provinces Nord et îles Loyauté épargnées par la hausse de la demande d'emploi.

Demandeurs d'emploi en fin de mois par commune et évolution de leur nombre en % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017



Demandeurs d'emploi en fin de mois par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017

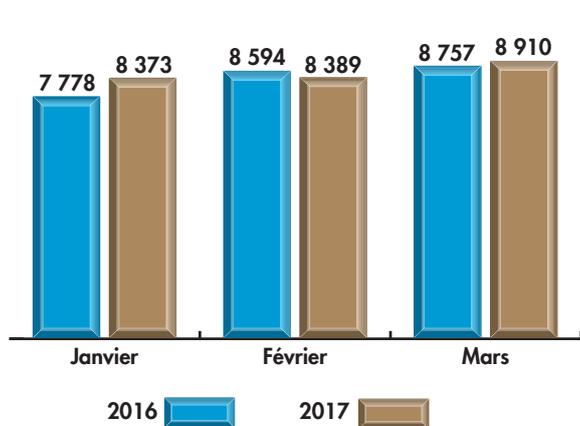


### Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle)

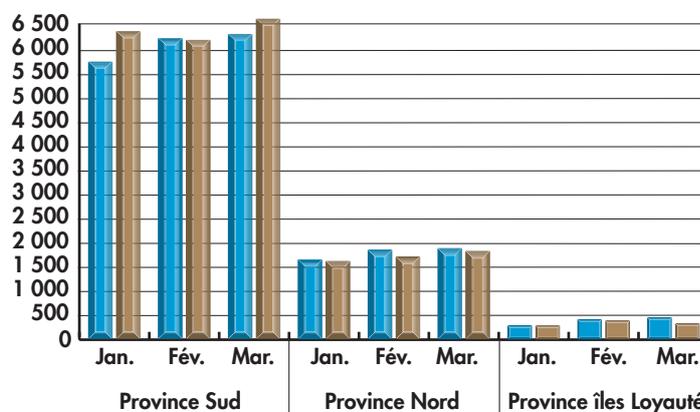
Commune	DEFM 2017	Commune	DEFM 2017	Commune	DEFM 2017
Bélep	8	Kouaoua	43	Poindimié	149
Boulouparis	83	Koumac	169	Ponérihouen	73
Bourail	216	La Foa	146	Pouébo	83
Canala	125	Lifou	211	Pouembout	85
Dumbéa	1 089	Maré	57	Poum	39
Farino	24	Moindou	36	Poya	86
Hienghène	51	Mont-Dore	819	Sarraméa	40
Houaïlou	112	Nouméa	3 059	Thio	192
Ile des Pins	93	Ouvéa	84	Touho	61
Kaala-Gomen	61	Ouvéa	84	Voh	130
Koné	369	Païta	579	Yaté	77
Nouvelle-Calédonie : 8 557 (dont 8 non renseignés)					

### Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité : en nombre d'individus)

En Nouvelle-Calédonie



Par province



Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, la demande d'emploi progresse de 2% par rapport à la même période l'an passé (soit un volume moyen de 8 557 demandeurs). Néanmoins, cette hausse est bien plus faible que l'augmentation observée entre 2015 et 2016 (+10%).

Seule, la province Sud voit ses effectifs s'accroître (6 453 demandeurs soit +5% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2016) principalement sur les communes à forte densité de population.

En province Nord (1 744 demandeurs), malgré une hausse de la demande sur la zone des Plaines de l'Ouest (+11%), le volume de demandeurs s'est réduit de 4% sur l'ensemble de la province. Même constat en province des îles Loyauté (352 demandeurs), où celui-ci diminue de 13% bien que le nombre de demandeurs ait augmenté sur la commune d'Ouvéa (+9%)<sup>1</sup>.

Cette hausse touche tous les individus quel que soit leur genre. Seul, le volume de demandeurs âgés de 30 à 34 ans se stabilise. Les non diplômés et les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 ou plus sont moins représentés.

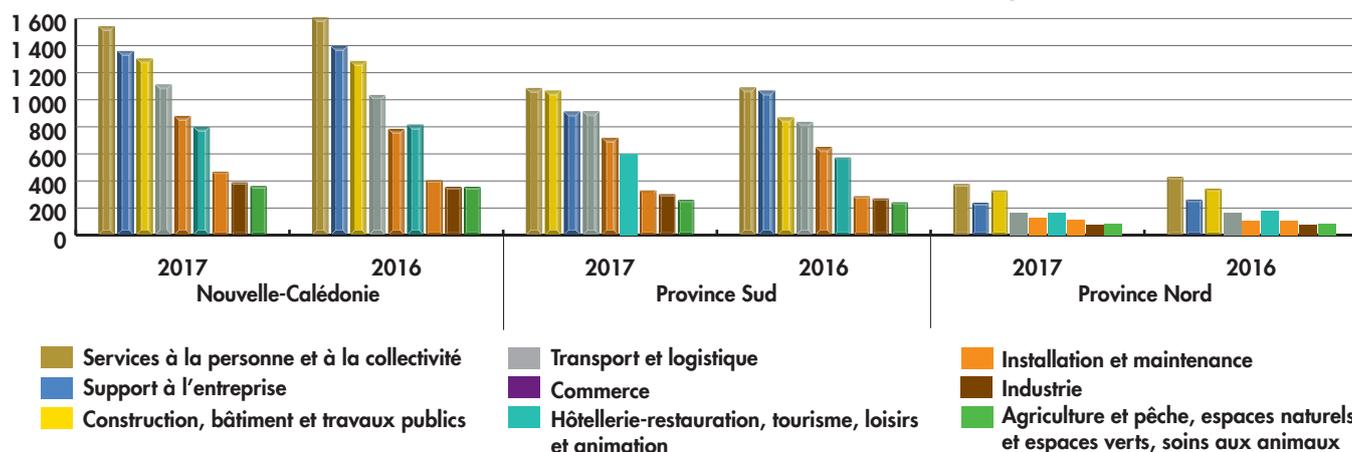
<sup>1</sup> Attention, il s'agit de petits effectifs sur la commune d'Ouvéa, l'accroissement s'établit à 7 individus.

### Profil des demandeurs d'emploi

	T1 2016	T1 2017	TENDANCE
<b>GENRE</b>			
			Évolution en %
Femme	4 570	4 625	↗ 1%
Homme	3 807	3 932	↗ 3%
<b>TRANCHE D'ÂGE</b>			
Moins de 20 ans	371	389	↗ 5%
20-24 ans	1 545	1 599	↗ 3%
25-29 ans	1 590	1 635	↗ 3%
30-34 ans	1 307	1 312	→ 0%
35-39 ans	1 087	1 113	↗ 2%
40 ans et +	2 476	2 509	↗ 1%
Non renseigné	-	-	-
<b>NIVEAU DE FORMATION ATTEINT</b>			
Aucun diplôme ou non communiqué	2 919	2 823	↘ -3%
CAP/BEP	2 570	2 662	↗ 4%
BAC	2 000	2 152	↗ 8%
BAC+2	483	515	↗ 7%
BAC+3 et 4	260	267	↗ 3%
BAC+5 et plus	143	137	↘ -4%

## 97 demandeurs d'emploi supplémentaires dans le domaine du « Commerce, vente et grande distribution »

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (unité : nombre en moyenne mensuelle)



Quatre domaines professionnels ont été particulièrement plébiscités par rapport à l'an passé : le « Commerce, vente et grande distribution » (885 demandeurs soit +12%), le « Transport et logistique » (1 118 soit +8%), l'« Installation et la maintenance » (472 soit +16%) et l'« Industrie » (393 soit +9%). Ces hausses sectorielles pourraient s'expliquer par le ralentissement de l'activité économique lié en partie à la période calendaire, au non renouvellement de certains contrats à durée déterminée, mais aussi aux nouveaux entrants sur le marché du travail. Ces quatre domaines sont en augmentation dans toutes les provinces, sauf en province Nord, où le domaine du «Transport et logistique » enregistre une légère diminution de ses effectifs (-4 individus).

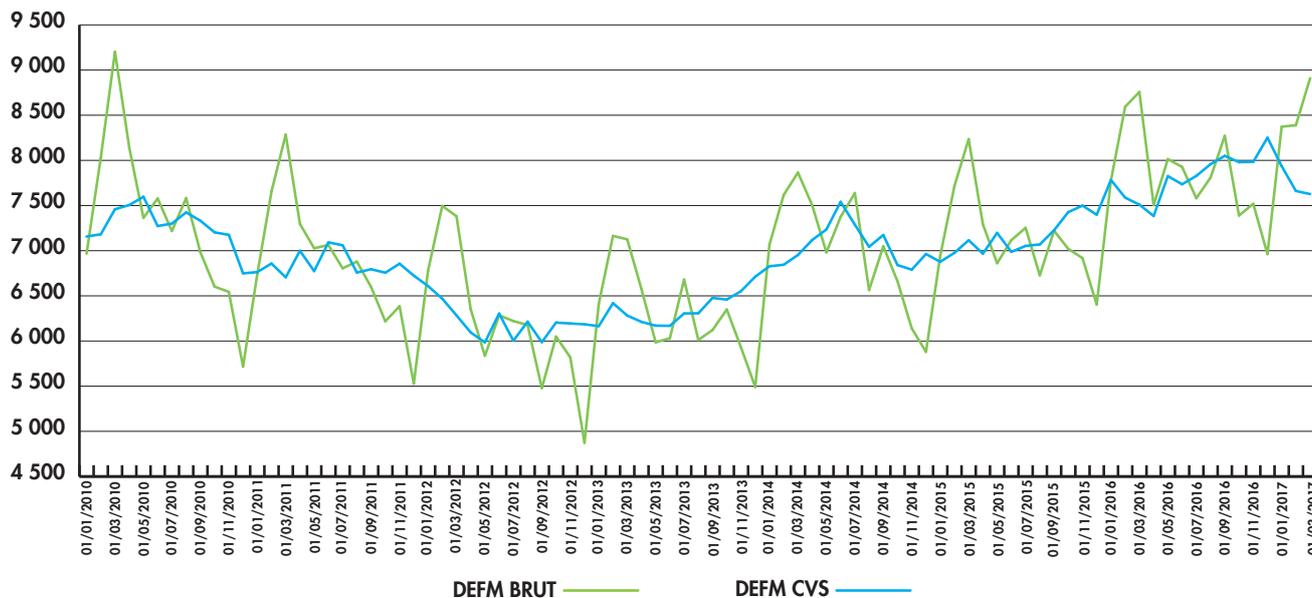
A l'inverse, par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, trois domaines ont moins attiré les demandeurs, tels que les « Services à la personne et à la collectivité », le « Support à l'entreprise » et l'« Hôtellerie- restauration, tourisme, loisirs et animation ».

### TOP 10 des métiers les plus demandés

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Secrétariat (433 individus)	IV	Secrétariat (328 individus)	IV	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (101 individus)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (18 individus)	-
Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (380)	-	Préparation du gros oeuvre et des travaux publics (260)	-	Services domestiques (95)	-	Manutention manuelle de charges (16)	-
Services domestiques (315)	-	Manutention manuelle de charges (252)	-	Secrétariat (92)	IV	Services domestiques (13)	-
Manutention manuelle de charges (296)	-	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (245)	-	Assistance auprès d'enfants (80)	V	Nettoyage de locaux (13)	-
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (286)	-	Services domestiques (206)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (69)	V	Secrétariat (12)	IV
Assistance auprès d'enfants (283)	-	Accueil et renseignements (199)	IV	Nettoyage de locaux (63)	-	Assistance auprès d'enfants (11)	V
Nettoyage de locaux (269)	-	Nettoyage de locaux (193)	-	Maçonnerie (55)	V	Électricité bâtiment (10)	V
Accueil et renseignements (248)	IV	Assistance auprès d'enfants (192)	V	Mise en rayon libre-service (50)	-	Comptabilité (10)	IV
Mise en rayon libre-service (245)	-	Mise en rayon libre-service (189)	-	Conduite et livraison par tournées sur longue distance (40)	-	Assistance auprès d'adultes (9)	V
Maçonnerie (213)	V	Magasinage et préparation de commandes (168)	-	Accueil et renseignements (40)	IV	Maçonnerie (9)	V

\*Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

### Évolution 2010-2017



Alors que le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, indiquait une hausse de la demande d'emploi persistante depuis 2014 avec les données désaisonnalisées, cette tendance s'inverse au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Le second trimestre devrait confirmer le recul de la demande.

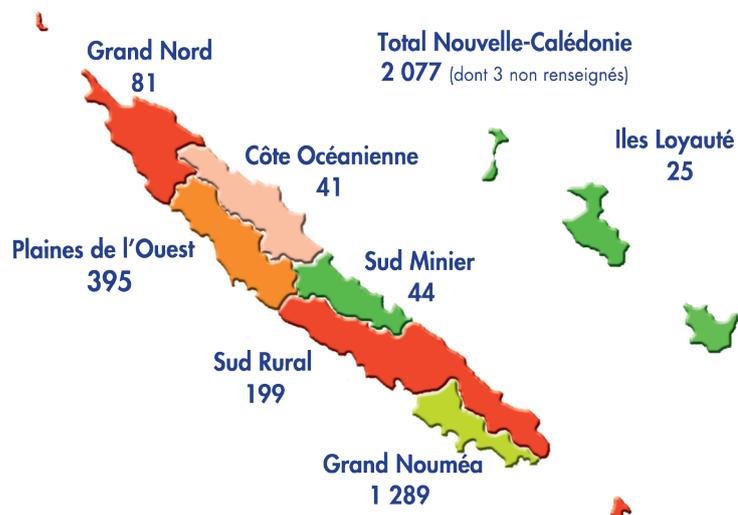
### OFFRE D'EMPLOI au cours du trimestre

Un volume d'offre en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Nouvelles offres d'emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017



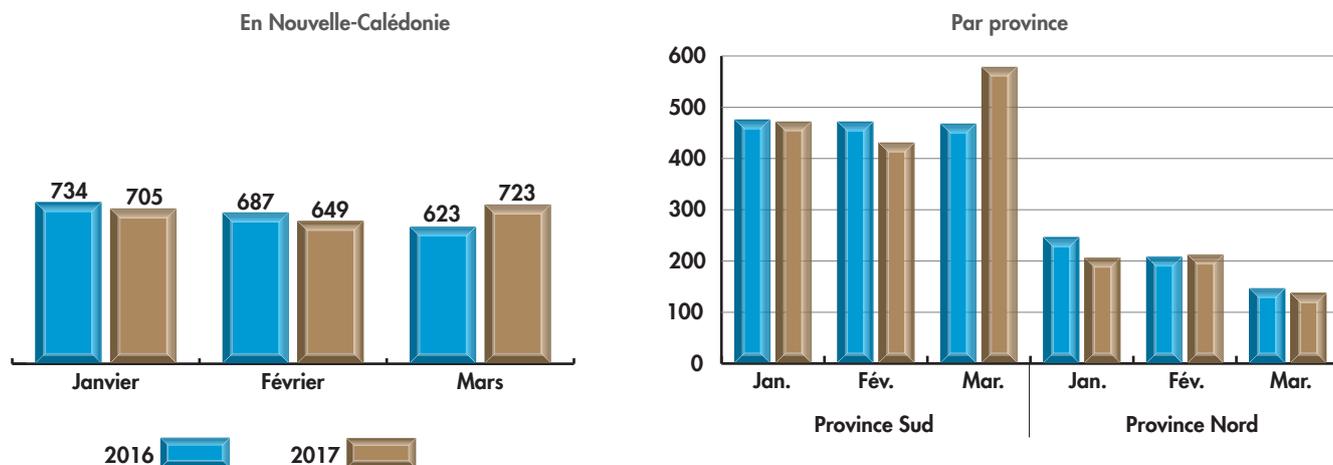
Nouvelles offres d'emploi (NOE) par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017



### Nouvelles offres d'emploi en fin de mois (NOE) par commune (unité : nombre de postes en cumul)

Commune	NOE 2017	Commune	NOE 2017	Commune	NOE 2017
Bélep	1	Kouaoua	9	Poindimié	20
Boulouparis	17	Koumac	42	Ponérihouen	8
Bourail	60	La Foa	30	Pouébo	4
Canala	22	Lifou	4	Pouembout	15
Dumbéa	88	Maré	1	Poum	8
Farino	2	Moindou	1	Poya	15
Hienghène	4	Mont-Dore	103	Sarraméa	1
Houaïlou	13	Nouméa	985	Thio	21
Ile des Pins	28	Ouvéa	20	Touho	9
Kaala-Gomen	5	Ouvéa	20	Voh	209
Koné	156	Païta	113	Yaté	39
Nouvelle-Calédonie : 2 077 (dont 3 non renseignés)					

### Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)



Pour la première fois depuis 2013, le nombre de postes offerts augmente à cette période de l'année. Ainsi, ce sont 2 077 offres d'emploi qui ont été déposées auprès des services de placement contre 2 044 au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (soit une hausse de 2%).

Seule la province Nord ne participe pas à cette augmentation. Celle-ci comptabilise 45 postes de moins qu'au 1<sup>er</sup> trimestre de l'an passé (-7%). Les entités territoriales du Grand Nord (81 postes au 1<sup>er</sup> trimestre 2017) et des Plaines de l'Ouest (395) ont été les plus impactées avec -35 et -20 postes offerts. A contrario, l'offre s'est stabilisée sur la Côte Océanienne (41 postes aux 1<sup>ers</sup> trimestres 2016 et 2017) et augmente dans le Sud Minier (44 postes en 2017 soit 10 supplémentaires) principalement sur la commune de Canala grâce aux besoins miniers.

En province Sud, la commune de Yaté enregistre une forte réduction du nombre de postes offerts, due principalement au ralentissement de l'activité de VALE. Mais l'offre augmente globalement sur le reste de la province : Païta enregistre la plus forte hausse avec 49 postes supplémentaires liés particulièrement à de nouveaux besoins aéroportuaires et agricoles. La tendance est identique aux îles Loyauté : le développement du tourisme dynamise l'emploi en particulier sur la commune d'Ouvéa.

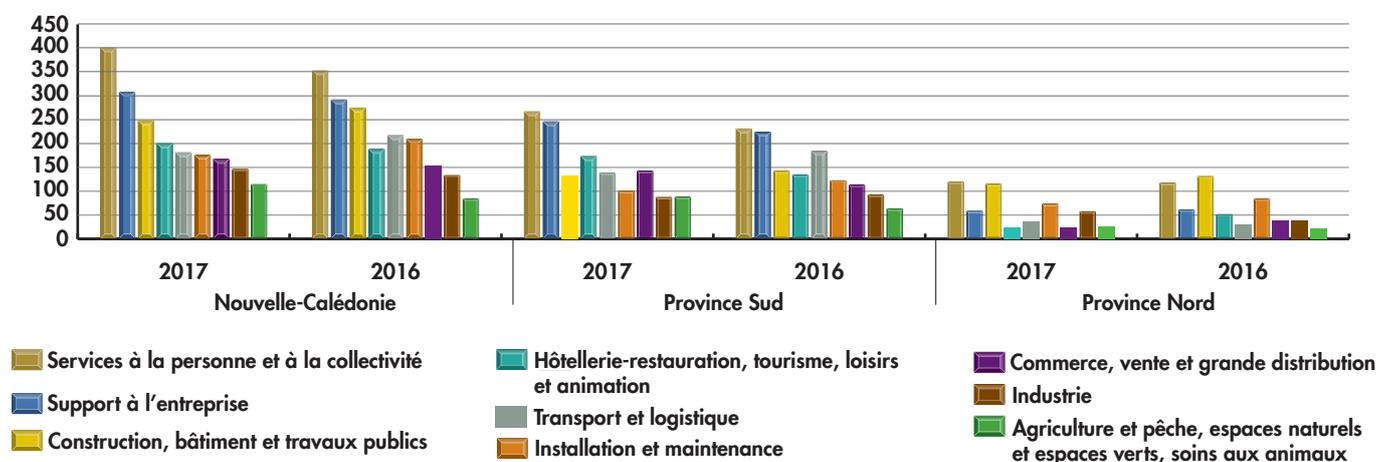
Cette hausse des offres d'emploi favorise principalement les contrats de type « CDI », les contrats aidés (PPIC) et les stages. Leurs poids dans l'ensemble des offres augmentent de 5 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Malgré la baisse du nombre de postes offerts, c'est en province Nord que l'offre de CDI a le plus augmenté (+84% soit 52 postes supplémentaires). Ces emplois se concentrent principalement sur les communes de Koné (+31 postes de type CDI par rapport au premier trimestre 2016) et Voh (+18). Ils sont liés aux besoins des domaines de l'« Industrie » et de l'« Installation et la maintenance ».

### Profil des offres d'emploi

	T1 2016	T1 2017	TENDANCE
<b>TYPE DE CONTRAT</b>			
			Evolution en %
CDD	1 344	1 292	↘ -4%
CDI	499	560	↗ 12%
Autres	201	225	↗ 12%
<b>DUREE DE CONTRAT</b>			
Temps partiel	1 713	1 670	↘ -3%
Temps complet	331	407	↗ 23%

### Seuls quatre domaines proposent moins d'offres qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Comparaison de la répartition des offres d'emploi par domaine et province entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (unité : nombre)



En proposant une trentaine de postes en moins, quatre domaines ont été moins pourvoyeurs d'emploi que l'an passé. Il s'agit des domaines :

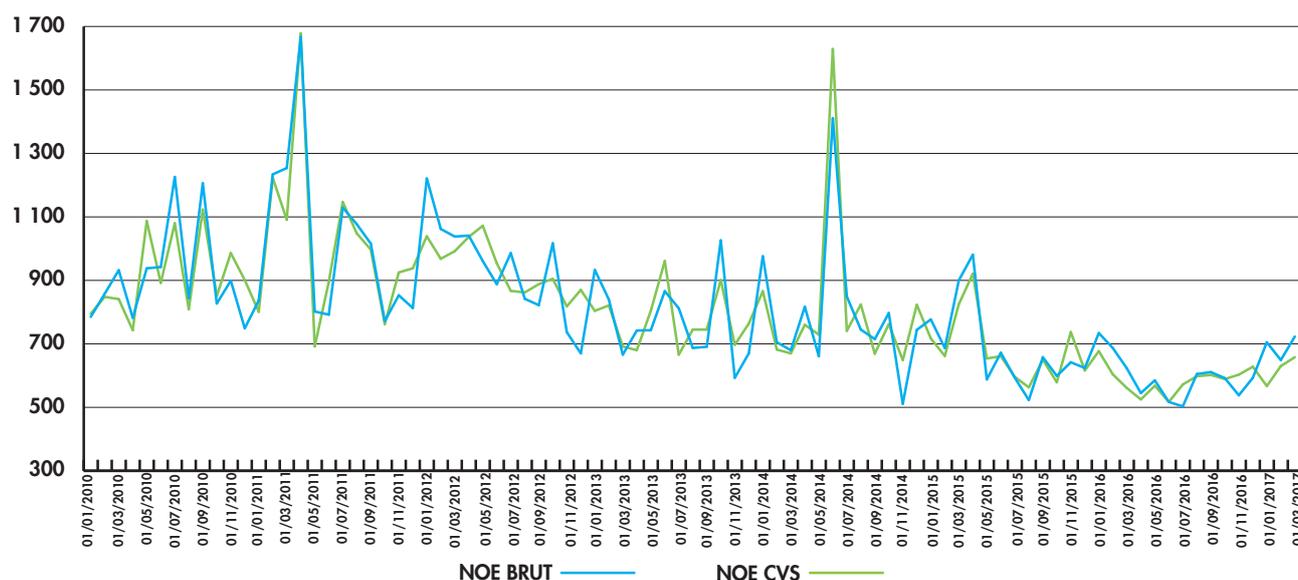
- De la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-10% d'offres) avec une réduction des besoins marquée pour les métiers de « Préparation du gros œuvre et des travaux publics » (-22 postes soit -38% d'offres), de la « Maçonnerie » (-15 soit -45%) et du « Montage d'agencement » (-14 soit -100%).
- Du « Transport et de la logistique » (-16%) où les métiers de « Manutention manuelle de charges » (-39 soit -45%) et de « Conduite et livraison par tournées sur courte distance » (-16 soit -64%) ont été moins proposés.
- De la « Banque, assurances et immobilier » (-49%) dont le volume d'offres s'est affaibli notamment sur les professions relatives à l'« Accueil et services bancaires » (-13 soit -72%) ainsi qu'à la « Gestion de clientèle bancaire » (-6 soit -100%).
- De l'« Installation et de la maintenance » (-16%), où les besoins diminuent sur les métiers de la « Mécanique automobile » (-16 soit -57%) et l'« Installation et maintenance électronique » (-13 soit 68%).

### TOP 10 des métiers les plus offerts

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier*	Province Sud	Niveau requis par le métier*	Province Nord	Niveau requis par le métier*	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier*
Conduite d'engins de terrassement et de carrière (72)	V	Manutention manuelle de charges (48)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (63)	V	Sécurité et surveillance privées (12)	V
Sécurité et surveillance privées (62)	V	Secrétariat (47)	IV	Sécurité et surveillance privées (29)	V	Conduite de transport en commun ... (6)	-
Secrétariat (61)	IV	Entretien des espaces verts (45)	V	Enseignement des écoles (27 postes)	II	Management en exploitation bancaire (1)	I
Personnel de cuisine (48)	V	Personnel de cuisine (42)	V	Maintenance mécanique industrielle (26)	IV	Installation et maintenance télécoms ... (1)	IV
Manutention manuelle de charges (48)	-	Personnel polyvalent en restauration (37 postes)	-	Enseignement général du second degré (20)	II	Assistanat technique et administratif (1)	III
Entretien des espaces verts (45)	V	Salubrité et traitement de nuisibles (32)	V	Montage de structures métalliques (19)	V	Boulangerie - viennoiserie (1)	V
Personnel polyvalent en restauration (41 postes)	-	Comptabilité (31)	IV	Conduite et livraison par tournées ... (15)	-	Conduite d'enquêtes (1)	-
Nettoyage de locaux (40)	-	Études et développement informatique (29)	III	Nettoyage de locaux (15)	-	Management du personnel de cuisine (1)	V
Préparation du gros oeuvre et des TP (36)	-	Préparation du gros oeuvre et des TP (29)	-	Secrétariat (14)	IV	Accueil et services bancaires (1)	III
Comptabilité (33)	IV	Assistance auprès d'adultes (29)	V	Maintenance d'engins de chantier... (13)	V		

\*Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

### Évolution 2010-2017



Depuis 2014, le volume d'offres d'emploi déposé au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année s'amenuise. Les données désaisonnalisées confirment un léger regain de l'offre en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Néanmoins, il s'agit toujours de l'un des plus bas volumes depuis 2010.

Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

### QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOUVELLE-CALÉDONIE : 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (Source : Direction du Travail et de l'Emploi (DTE))

#### CHÔMAGE PARTIEL

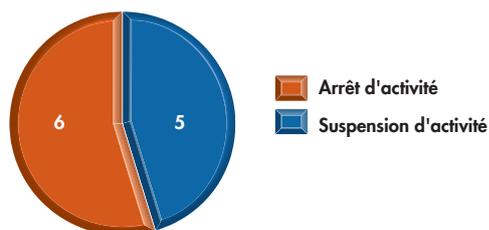
##### Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « *qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail.* »

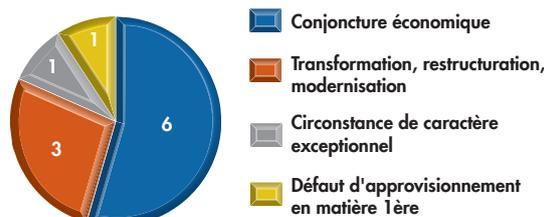
Malgré un nombre de dossiers traités équivalent au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (12 dossiers contre 13 en 2016), beaucoup moins d'individus ont été concernés par les mesures de chômage partiel. Ils n'étaient que 103 contre 316 l'an passé (-67%). Sur les onze dossiers acceptés, six ont entraîné un arrêt d'activité et cinq une suspension d'activité.

Plusieurs secteurs ont eu recours à ces mesures dont les principaux sont : le « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », l'« Hébergement et la restauration », les « Industries manufacturières » et les « Industries extractives ». Les raisons qui poussent les entreprises à utiliser ce recours sont liées à la conjoncture économique (6 dossiers) et à des aléas exceptionnels tels que : des circonstances à caractère exceptionnel (3), des transformations, restructurations, modernisations (1) et des défauts d'approvisionnement (1).

Répartition par type de demande  
(En nombre de demandes)



Causes de chômage partiel  
(En nombre de demandes)



#### TRAVAIL TEMPORAIRE

##### Qu'est-ce que le travail temporaire ?

« Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :

- Remplacement d'un salarié :
  - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
  - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.»

Par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le nombre d'entreprises ayant eu recours au travail temporaire a de nouveau diminué. En moyenne, 415 structures ont utilisé cette mesure contre 449 l'an passé (soit -8% par rapport à la même période en 2016). Le principal utilisateur, en nombre moyen d'entreprises, est le secteur du « Commerce »<sup>2</sup> mais il ne représente pas le premier consommateur<sup>3</sup> qui est le secteur « SHBCRA »<sup>4</sup>.

Le nombre d'équivalents temps plein par mois a lui aussi diminué (-10%). Cette baisse concerne tous les secteurs, en commençant par le « SHBCRA » (-30%), le « Commerce » (-13%) le BTP<sup>5</sup> (-9%) et le « Transport »<sup>6</sup> (-3%).

<sup>2</sup> Secteur Commerce = Commerce, banques, assurances, ateliers de couture, bureaux administratifs, gens de maison.

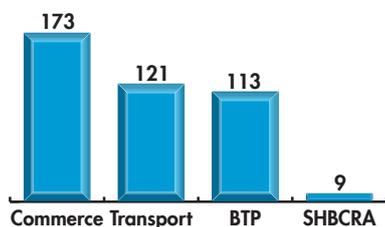
<sup>3</sup> Rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises consommatrices.

<sup>4</sup> Secteur SHBCRA = Santé, hôtels, bars, cafés, restaurants, agriculture.

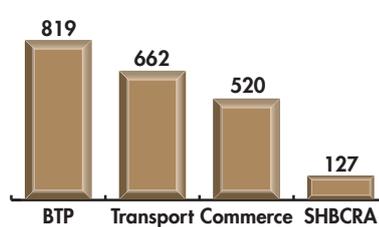
<sup>5</sup> Secteur BTP = BTP, mines et carrières, scieries.

<sup>6</sup> Secteur Transport = Transports, manutention mécanique.

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



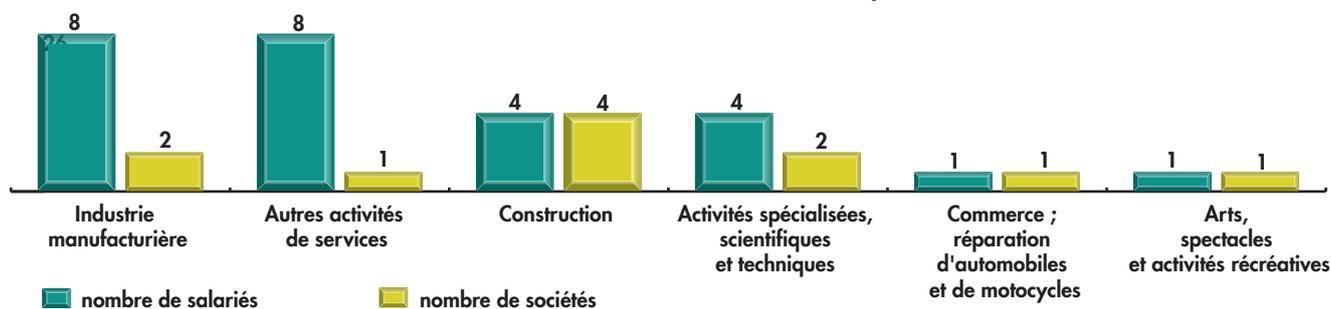
## LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

### Qu'est-ce que le licenciement économique ?

« Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp. 122-13 et Lp. 122-14 du code du travail). »

Dans six secteurs, 11 entreprises ont eu recours à des mesures de licenciement économique, c'est cinq fois plus qu'à la même période en 2016. Les premiers touchés en nombre de salariés sont l'« Industrie manufacturière » et les « Autres activités de services ».

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernés par le licenciement



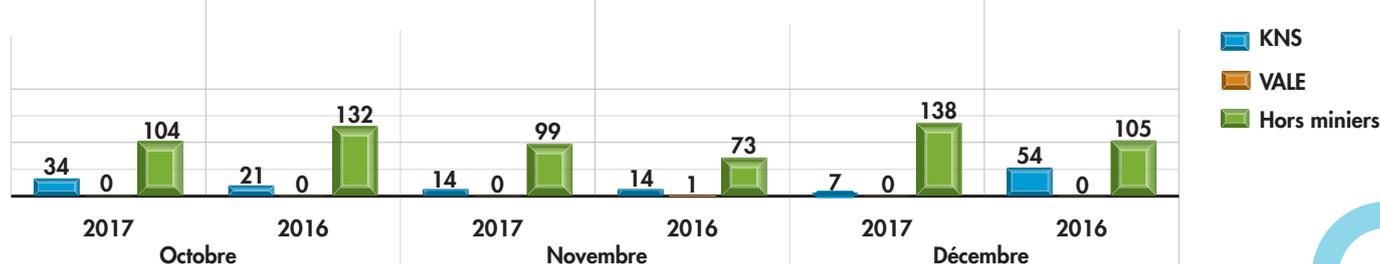
## TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS

### Qui sont les salariés étrangers ?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

396 permis de travail ont été délivrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, c'est 14 de moins qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Le recours à la main d'œuvre étrangère continue de diminuer chez KNS (-34 par rapport à 2016 soit 55 autorisations au 1<sup>er</sup> trimestre 2017) et s'accroît pour les projets « hors miniers » (+31 soit 341 autorisations). Plus aucune demande n'émane désormais de VALE.

Nombre d'autorisations de travail aux 1<sup>ers</sup> trimestres 2017 et 2016



## DÉFINITIONS

### Les Entités Territoriales Homogènes (ETH)

- correspondent à des bassins d'emploi
  - sont des regroupements de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
  - correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.
- Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique ».

Détails des zones :

- Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa
- Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins
- Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya
- Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo
- Sud Minier = Houailou + Canala + Kouaoua
- Côte Océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

### Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

Définition INSEE : L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Source : ODE (Offre et Demande d'Emploi) : logiciel de saisie commun aux trois services de placement provinciaux<sup>1</sup> qui permet d'obtenir les indicateurs de la demande (exemple : DEFM) et l'offre d'emploi (ex : NOE).

La gestion et le placement des demandeurs d'emploi sont des compétences provinciales. L'IDC-NC est en charge de l'analyse et de la publication des statistiques du marché de l'emploi pour le compte de la Nouvelle-Calédonie. Toutes les statistiques sont données sous réserve des saisies des services de placement et des traitements réalisés par l'opérateur en charge du calcul des indicateurs.

### Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)

1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex - Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Espace Observatoire de l'IDC-NC : Tél. : 28 42 98 - [observatoire@idcnc.nc](mailto:observatoire@idcnc.nc)

Retrouvez toute notre actualité sur [www.idcnc.nc](http://www.idcnc.nc) et sur  IDC NC

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN - Rédactrice : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication



<sup>1</sup> - SEP : Service de l'Emploi et du Placement, service de la Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) de la province Sud.  
- CAP EMPLOI : Centre d'Action Pour l'Emploi, établissement public de la province Nord.  
- EPEFIP : Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle, établissement public de la province des îles Loyauté.